

Bonjour à toutes et à tous.

Il y a 120 ans était votée la loi de séparation des églises et de l'État, dite communément loi sur la laïcité.

A Citoyenneté Active Lorraine, 5 de nos membres sont habilités à dispenser des formations dites « **Valeurs de la République et Laïcité** » (VRL) et il faut insister sur le fait que ces formations sont un des piliers de notre activité.

Ces valeurs et ce principe sont au cœur de nos préoccupations et je ne doute pas que vous les partagiez avec nous.

C'est pourquoi il nous semblait logique de consacrer notre newsletter CIT-ACT-INFO de décembre 2025 à cet anniversaire, afin de vous présenter plus en détail cette formation.

Je laisserai donc la parole à notre Vice-présidente en charge de ce dossier, Chantal JARROUSSE. (en PJ)

Pour rappel, ces formations sur 2 journées sont entièrement financées par la DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et donc gratuites pour les participants. Alors si vous êtes intéressé(e)s pour participer, ou mieux encore pour solliciter une formation pour vos collègues ou votre entourage, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Invitation : La sécurité sociale : mieux comprendre de quoi on parle !

18h30 à 20h00 le 10 décembre Mairie de Jarville. En PJ

Et puisqu'il s'agit de notre dernière newsletter de l'année, permettez moi de vous souhaiter, à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Président

Gérard TOUSSAINT

LA LAÏCITÉ en 2025

Association Citoyenneté Active Lorraine

Chantal Jarrouse - VP Valeurs de la République et Laïcité

La laïcité, principal thème d'actualité dans le cadre de la politique de la Ville, a été choisi pour commémorer deux événements importants, pour lesquels nous souhaitons vous associer et poursuivre avec vous tous notre partenariat, à partir des Valeurs de la République et la Laïcité, fondement de notre République française :

- **Le bicentenaire de la loi de 1905** sur la loi de séparation des Églises et de l'État. En France, la laïcité est un principe constitutionnel qui garantit la séparation des Églises et de l'État, l'égalité de tous devant la loi ainsi que la liberté de conscience et de culte dans les limites du respect de l'ordre public. « La République française est indivisible, laïque, démocratique et sociale » selon le premier article de la Constitution française.
- **L'anniversaire des 10 ans de fonctionnement de CAL**, avec tous nos partenaires.

Quels sont les changements opérés, en matière d'application et de transmission de la laïcité depuis la création de CAL, suite aux attentats de 2015 ? Qu'en est-il de la complexité de l'application de la « Laïcité pour tous » ?

- La complexité se retrouve d'abord dans notre histoire de France avant 1905, comme par exemple la prédominance de la religion d'État avec des effets récurrents dans le calendrier religieux chrétiens avec jours fériés et célébrations.
- La complexité se retrouve dans l'application du cadre juridique de la loi de 1905 avec ses exceptions (dont le concordat), ses territoires d'outre-mer, ses dérogations, ses lois contemporaines 2004 (voile), 2010 (interdiction du visage masqué sur la voie publique), 2016 (obligations du personnel d'État), 2021 (loi contre le séparatisme) entraînant applications et jurisprudence.
- Une autre complexité : seules quatre religions existaient en 1905 et ont été prises en compte dans la loi de 1905. Il a manqué la religion musulmane pour une reconnaissance de cette religion importante, et de ce fait les droits revendiqués par la loi de 1905 ne se sont appliqués qu'au fil du temps.
- Et l'injonction de la laïcité cible les musulmans comme s'ils étaient tous identiques. Or l'Islam, est constitué de multiples religions musulmanes, avec des positions et branches différentes, ce qui ajoute à la complexité.
- Complexité aussi sur les termes définissant la laïcité « ouverte » en opposition au laïcisme. Laïcité exclusive ou intégriste ? Quelles accommodations sont-elles viables entre religions et politiques ?
- Complexité dans le traitement harmonieux et simplifié des sujets récurrents comme le voile, les cantines, le sport et les signes religieux, les programmes scolaires, la mixité.
- Enfin la laïcité et l'émancipation des femmes : la laïcité a-t-elle favorisé la libération des femmes, et ceci en prenant en compte l'histoire récente du droit des femmes ?

Aujourd'hui, l'objectif de CAL est de transmettre une parole équilibrée de la laïcité à travers son histoire, ses lois et ses structures, y compris européennes aujourd'hui. C'est pourquoi nous sommes partenaires d'un projet ambitieux de formation Valeurs de la République et Laïcité, porté par les Francas en 2026, auprès des structures et des élus de la métropole et du département, et pris en charge financièrement par la DREETS, les 12 et 13 mars 2026.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

Mieux comprendre de quoi on parle !

Mercredi 10 décembre
18h30 à 20h

Hôtel de Ville de Jarville-la-Malgrange
Salon EVRARD - 25, rue de la République

Manifestation labellisée Grand Est
La Sécurité Sociale a 80 ans en 2025



- 18h30 Saynète théâtrale**
« Comment ruiner le pays en profitant de la Sécu ? »
Sur les idées reçues sur la Sécurité Sociale
Moussa ARIDJA-CNAHES
- 19h Retour sur les questionnaires auxquels ont répondu des habitants de la Californie au sujet de la Sécurité Sociale**
Thibaut BESOZZI Sociologue
Denis POISSON Vice-président Citoyenneté Active Lorraine
- 19h30 Débat et échanges avec la salle**
Henri MOLON Ancien Directeur de la CPAM
Jacques BERGERET Délégué CNAHES Grand Est

Avec le soutien de :